

Groupe 6 – Quelles sont les résistances au pouvoir royal et que révèlent-elles des limites de l'État ?

Consigne : prenez des notes à partir des questions guidées et **rédigez un texte de 10/15 lignes** répondant à la problématique de l'étude de cas.

Vous devrez également choisir un des membres du groupe afin de présenter une réponse très synthétique et claire (5min maximum), au groupe classe, en deuxième séance.

Capacité travaillée par le groupe : coopérer et mutualiser, utiliser les outils numériques, analyser et comprendre un document, rédiger une réponse organisée, pratiquer l'oral.

*Temps donné 1H - niveau de l'étude de cas : **apprenti historien***

Vocabulaire

Privilèges : avantages particuliers accordés à certains groupes (noblesse, clergé).

Résistances : oppositions au pouvoir royal.

Pouvoirs rivaux : groupes ou institutions qui contestent l'autorité du roi.

Compromis : accord entre le roi et les élites pour gouverner.

Un roi impopulaire

La fin du règne de Louis XIV est marquée par des guerres quasi permanentes et par deux graves crises météorologiques (hivers 1693-1694 et 1708-1709), où des centaines de milliers de Français meurent de faim. Le roi est de plus en plus impopulaire, sa mort fut vécue comme un soulagement et son successeur Louis XV fut surnommé « le Bien-Aimé ».

Une critique difficile

La personne du roi est sacrée, c'est pourquoi le peuple critique moins le roi lui-même que son entourage. La censure traque toute publication hostile, mais des chansons satiriques circulent clandestinement. Et des voix s'élèvent parfois pour interpeller directement le souverain, comme celle de Fénelon en 1694. Il remet à M^{me} de Maintenon, épouse du roi, un texte anonyme très virulent, qu'elle n'a sans doute pas osé faire lire à Louis XIV.

1

Les remontrances de Fénelon au roi

Vos peuples, que vous devriez aimer comme vos enfants et qui ont été jusqu'ici si passionnés pour vous, meurent de faim. La culture des terres est presque abandonnée, les villes et la campagne se dépeuplent, tous les métiers languissent⁽¹⁾ et ne nourrissent plus les ouvriers. Tout commerce est anéanti. Par conséquent, vous avez détruit la moitié des forces réelles du dedans de votre État, pour faire et pour défendre de vaines conquêtes au dehors. Au lieu de tirer de l'argent de ce pauvre peuple, il faudrait lui faire l'aumône et le nourrir. [...]

Le peuple même (il faut tout dire), qui vous a tant aimé, qui a eu tant de confiance en vous, commence à perdre l'amitié, la confiance, et même le respect. Vos victoires et vos conquêtes ne le réjouissent plus ; il est plein d'aigreur et de désespoir. La sédition⁽²⁾ s'allume peu à peu de toutes parts. Ils croient que vous n'avez aucune pitié de leurs maux, que vous n'aimez que votre autorité et votre gloire. Si le Roi, dit-on, avait un cœur de père pour son peuple, ne mettrait-il pas plutôt sa gloire à leur donner du pain, et à les faire respirer après tant de maux, qu'à garder quelques places de la frontière, qui causent la guerre ?

Fénelon, lettre adressée anonymement au roi, 1694.

(1) Languir : sombrer dans l'inaction.

(2) Révolte réunissant divers acteurs en concertation contre l'autorité.



2 Louis XIV à sa mort vu par le peuple

Exemples d'épithètes (formule sur la tombe d'un défunt) satiriques à la mort de Louis XIV.

Ci-gît au milieu de l'église
celui qui nous mit en chemise.
Et s'il eût plus longtemps vécu
Il nous eût fait montrer le cul
[...]

Ci-gît le maître des impôts,
Qui mourut de la gangrène⁽¹⁾ ;
Il en mérita bien la peine,
Ayant rongé son peuple jusqu'aux os. [...]

Ci-gît le père des impôts.
Disons-lui des patenôtres⁽²⁾ :
S'il est là-haut pour son repos,
Il y est aussi pour le nôtre.

Auteur(s) inconnu(s), 1715.
Pierre-Yves Beaurepaire, *La France des Lumières*, Belin.

(1) Affection se caractérisant par une dégradation progressive des tissus, souvent à la suite de blessures mal cicatrisées.

(2) « Notre Père », principale prière récitée par les chrétiens.



3 La théorie du pouvoir partagé

« En France on a toujours reconnu la nécessité de faire approuver les nouvelles lois par [...] les cours souveraines qui la [la nation] représentent [...]. L'enregistrement des nouvelles ordonnances n'est pas un simple cérémonial; et en insérant la loi dans les registres, l'objet n'est pas seulement d'en donner connaissance aux magistrats et aux peuples, mais de lui donner le caractère de loi, qu'elle n'aurait point sans la vérification et enregistrement, lesquels se font en vertu de l'autorité que le roi lui-même a confiée à son parlement. »

Boucher d'Argis, article « Enregistrement » de l'*Encyclopédie*, t. 5, 1751.

4 Le bon gouvernement selon Rousseau

« J'aurais voulu naître dans un pays où le souverain et le peuple ne pussent avoir qu'un seul et même intérêt, afin que tous les mouvements de la machine ne tendissent jamais qu'au bonheur commun; ce qui ne pouvant se faire à moins que le peuple et le souverain ne soient une même personne, il s'ensuit que j'aurais voulu naître sous un gouvernement démocratique, sagement tempéré. J'aurais voulu vivre et mourir libre [...]. J'aurais donc voulu que personne dans l'État n'eût pu se dire au-dessus de la loi, et que personne au-dehors n'en pût imposer que l'État fût obligé de reconnaître. Car quelle que puisse être la constitution d'un gouvernement, s'il s'y trouve un seul homme qui ne soit pas soumis à la loi, tous les autres sont nécessairement à la discrétion de celui-là. »

Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité entre les hommes*, 1755.

Questions guidées

1. Quelle est la contestation évoquée dans le doc 3 ?
2. Quelle est la définition d'un bon gouvernement d'après J.J Rousseau ?
3. A quel mouvement appartient-il ?
4. Quelle est la vision du peuple de Louis XIV ?
5. Quelles sont les critiques faites au roi ?

